



Communiqué de presse du 30 novembre 2022

Un projet de coopérative solaire ouvert à tous

La Commune d'Anniviers a décidé de mettre le toit de l'école de Vissoie à la disposition d'un projet d'installation photovoltaïque, qui sera géré par une coopérative citoyenne, avec l'appui de l'association Solstice Valais. Les personnes intéressées peuvent acheter des parts, afin de soutenir une énergie renouvelable et locale. Une séance d'information aura lieu le 14 décembre à Saint-Luc.

De plus en plus de personnes souhaitent s'engager en faveur d'une production d'énergie renouvelable et locale. Mais tout le monde n'a pas la possibilité ni les moyens d'installer des panneaux solaires sur son toit. C'est pourquoi l'association Solstice Valais, mandatée par la Commune d'Anniviers, propose aux intéressés de se rassembler autour d'un projet énergétique de proximité. Le fonctionnement est simple : des citoyens volontaires fondent une coopérative et en deviennent membres par l'achat de parts sociales. La coopérative achète et gère l'installation photovoltaïque placée sur le toit de l'école de Vissoie. Les membres décident ensuite de la meilleure valorisation possible de leur énergie.

Une idée récompensée lors du Climathon 2021

Des coopératives solaires existent déjà sous différentes formes en Suisse, mais sont encore peu implantées dans notre canton. L'association bénévole Solstice Valais s'est donné pour objectif de soutenir et de conseiller les communes valaisannes intéressées par ce type de démarche. Anniviers est la première à franchir le pas. Elle a décidé de mettre une surface à disposition des citoyens pour leur permettre de s'engager dans la transition énergétique. Avec ses 240 mètres carrés, le toit de l'école Vissoie devrait assurer une production d'environ 67'000 kWh, l'équivalent de la consommation d'une quinzaine de ménages.

Cette idée de coopérative est née dans le cadre du Climathon 2021 à Sion, sur le thème de l'implication citoyenne dans la transition énergétique. Une équipe de cinq jeunes valaisans, déterminés à trouver une solution concrète et innovante pour l'environnement, a proposé cette action et remporté le concours. Depuis, elle a lancé Solstice Valais et développé un processus d'accompagnement pour aider les collectivités et leur population à financer et gérer des installations photovoltaïques sur des toits publics.

Des questions, des réponses

Que faire pour participer ? Comment la coopérative va-t-elle s'organiser ? Combien ça coûte et quelles économies peut-on réaliser ? Pour expliquer la démarche et répondre aux questions, l'association Solstice Valais et la Commune d'Anniviers convient la population à une séance d'information **le 14 décembre 2022 à Saint-Luc, dans la salle communale à 18h (immeuble de l'office du tourisme).**

Pour assister à la séance d'information en ligne : anniviers.org/energie

Plus d'infos sur solstice-valais.ch et anniviers.org/energie

Contacts :

David Melly, président de la Commune d'Anniviers, 079 206 91 47, david.melly@anniviers.org

Luca Pernatozzi, cofondateur de Solstice Valais, 078 714 78 96, info@solstice-valais.ch